



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

Tél.: 06 44 79 72 47

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

L'Antenne, bulletin électronique de liaison

3 octobre 2014

Cher(e)s collègues,

La saison s'achève et avec elle, encore une année éprouvante pour l'apiculture!

Certes la météo très chaotique, n'a pas arrangé les choses, loin de là!

Mais il y a (enfin!) quasi consensus dans la filière: avant toute chose, et depuis plusieurs années, nous avons les plus grandes difficultés à maintenir un cheptel en capacité de produire et à conserver des colonies en nombre et en qualité suffisants pour faire face aux aléas sans trop de dommages.

La politique apicole doit être réorientée: en premier lieu, des mesures d'urgence efficaces doivent être prises pour aider les exploitations les plus en difficulté; ensuite le PDDA doit être révisé pour devenir d'abord un véritable plan de sauvegarde et de maintien de l'apiculture. Il n'y aura pas de développement de notre filière si nos abeilles ne sont pas protégées et nos exploitations renforcées.

C'est dans ce sens que la FFAP, la commission apicole de la Conf', le SPMF, L'UNAF, le SNA et le Syndicat Français des Miels (SFM) ont interpellé le ministre de l'agriculture.

La politique apicole française, actuelle et à venir, sera l'un des principaux thèmes de notre AG qui se tiendra à **Fondamente (Aveyron), les 12 et 13 novembre prochain.**

Nous pourrons en discuter avec M. Alain Fauconnier, président du Comité Stratégique pour l'apiculture, qui a accepté notre invitation.

Autre sujet: amélioration génétique et sélection. A la lumière des expériences des filières du végétal et de l'élevage ovin, nous tenterons de décrypter le projet de sélection de l'abeille inscrit dans le PDDA.

Dans l'adversité, nous devons résister et nous serrer les coudes: au sein de notre filière comme avec celles et ceux qui dans d'autres filières refusent le modèle imposé; nous devons aussi nous montrer solidaires avec les plus fragilisés d'entre nous.

C'est pourquoi la FFAP a lancé un appel à dons d'essaims, au bénéfice de nos collègues pyrénéens dont une grande partie de leur cheptel a été décimé début 2014. Nous parlerons de cette opération de solidarité et de ses objectifs avec quelques uns des futurs bénéficiaires, le deuxième jour de l'AG.

Les enjeux ne sont pas minces: notre métier est menacé, l'apiculture vacille, mais nous ne devons pas baisser les bras: la mobilisation de tous est encore plus nécessaire!

Aussi, nous vous invitons à venir nombreux à notre AG, pour que soit renforcée la force de proposition de la FFAP.

A n'en pas douter, les échanges seront nombreux et souvent vifs (comme d'habitude!). Toutefois la vivacité ne doit pas nuire à la clarté des débats, que nous espérons aussi constructifs et instructifs que possible.

Nous veillerons à ce que chacun puisse s'exprimer, dans le respect des opinions et positions de tous les participants.

Dans l'attente de vous retrouver à Fondamente,

Marie-France Roux

Adoption d'un règlement intérieur

le CA de la FFAP soumettra à l'AG une proposition de règlement intérieur.

L'un des points concerne le nombre de pouvoirs (2) que chacun des participants à une AG peut détenir.

Normalement si ce règlement est adopté, il ne rentrera en vigueur qu'après son adoption. Cependant, nous vous proposons d'appliquer cette disposition (ne pas détenir plus de 2 pouvoirs) dès cette AG.